

# DEMANDE D'UTILISATION D'UNE SALLE COMMUNALE

à retourner en mairie, pour la signature de la convention, en y joignant :

→ le chèque de caution de 500 €

→ l'attestation d'assurance pour tous dommages ou accidents pouvant survenir dans les salles

<b>DEMANDEUR</b>	Nom & Prénom	Adresse
	N° de téléphone :	Email :

MANIFESTATION		SALLE DEMANDEE	DEMANDE PARTICULIERE
Date de la manifestation : Journée du : _____ Weekend du : _____ Nombre de personnes : _____	<input type="checkbox"/> Mariage <input type="checkbox"/> Baptême <input type="checkbox"/> Communion <input type="checkbox"/> Anniversaire <input type="checkbox"/> Repas de famille <input type="checkbox"/> Soirée dansante <input type="checkbox"/> Autres (à préciser) _____	<input type="checkbox"/> <b>Salle 1</b> (capacité d'accueil maximum : 30 personnes) <input type="checkbox"/> <b>Salle 3 et 4</b> (capacité d'accueil maximum : 100 personnes) <input type="checkbox"/> <b>FSE (étage)</b> (capacité d'accueil maximum : 200 personnes) (dimension de la salle 18m X 15m)	<input type="checkbox"/> Installation d'une sono <input type="checkbox"/> Orchestre <input type="checkbox"/> Installation de matériel spécial (à préciser)

## INFORMATIONS IMPORTANTES à prendre en considération

L'utilisation de la salle est formellement interdite aux mineur (e) s non accompagné(e) s.

Afin de respecter le repos du voisinage, les mesures suivantes devront impérativement être respectées :

- le volume de la sonorisation devra être tolérable,
- les portes doivent être tenues fermées afin de réduire au maximum les nuisances sonores,
- tout bruit excessif à l'extérieur est interdit,
- les ronflements des moteurs, les auto-radios, klaxons et claquements répétés des portières de voitures sont interdits,
- toute plainte concernant un tapage nocturne entraînera l'interdiction de relouer la salle pendant une durée de 3 ans.

**Les salles 3 & 4 sont uniquement louées en semaine ou le weekend sans musique**

Les organisateurs s'engageront à faire respecter scrupuleusement ces consignes ainsi que les règles générales de bonnes conduites de manière à ce qu'aucune atteinte ne puisse être portée ni aux personnes ni aux biens.

Date _____ Signature du demandeur Précédée de la mention « Lu et approuvé »	<b>Cadre réservé à Mme KIRCHER, adjointe au Maire</b> <b>AVIS</b> <input type="checkbox"/> favorable <input type="checkbox"/> défavorable Date _____ Signature _____
---	---